



## Fichier des producteurs de bois

### Preuve de propriété ou droit de coupe exigé

Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec a l'obligation de dresser et de tenir à jour le fichier indiquant les nom et adresse de chaque producteur visé par le Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec dont il connaît l'identité. En contrepartie, il appartient au producteur de vérifier son inscription au fichier en s'adressant personnellement au bureau du Syndicat.

Aux fins du règlement, le producteur visé par le Plan conjoint est toute personne propriétaire ou possesseur du produit visé. D'où l'importance de transmettre au Syndicat vos preuves de propriété ou vos droits de coupe afin de maintenir votre dossier à jour.

La mise à jour du fichier des producteurs est donc un travail collaboratif et le Syndicat a besoin de votre aide pour le faire. Le journal L'Information du forestier est le principal outil de communication avec tous les propriétaires forestiers inscrits au fichier et c'est sur la cartouche d'adresse en première page que vous retrouvez vos informations.

En rappel, si vous recevez plus d'un exemplaire du journal, si vous le recevez et que vous n'êtes plus propriétaire de bois ou si vous le recevez au nom d'une personne qui ne demeure plus à votre adresse ou qui est décédée, faites-le-nous savoir. Vous n'avez qu'à découper l'adresse d'envoi en page 1, la barrer d'un trait bien évident et nous la retourner par la poste, dans une enveloppe, en spécifiant la raison du retrait de la liste. Vous pouvez aussi communiquer avec le secrétariat du Syndicat, par téléphone 418 872-0770 poste 240, par télécopieur 418 872-7099 ou par courrier électronique [spfqr@quebec.upa.qc.ca](mailto:spfqr@quebec.upa.qc.ca). De plus, si

vous ne souhaitez plus recevoir la copie papier, mais consulter exclusivement l'édition virtuelle sur le site Web avisez-nous.

De plus, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, une preuve de propriété ou un droit de coupe signé par le propriétaire forestier sera exigé pour effectuer tout paiement de bois. Advenant que le Syndicat n'ait pas ces informations à votre dossier, il sera dans l'obligation de retenir votre paiement jusqu'à la réception des documents. Le dépôt direct ne sera pas effectué et un chèque vous sera posté lorsque votre dossier sera complet avec les preuves de propriété.

Depuis plusieurs années, le Syndicat sensibilise les producteurs de bois de la région à l'utilisation d'un contrat de service pour la récolte ou un contrat de vente de droit de coupe pour l'intérêt de tous. Un contrat précise les obligations de chacune des parties et permet de réduire considérablement le risque de conflit ou son règlement. Il permet également une meilleure planification des travaux et réduit les inquiétudes des propriétaires forestiers qui souhaite faire récolter leur bois.

Nous vous recommandons d'utiliser le contrat de récolte que vous retrouverez sur le site Web du Syndicat au lien suivant : [https://www.foretrivee.ca/regiondequebec/wp-content/uploads/sites/4/2019/01/Contrat-de-recolte-de-bois\\_SPFRQ.pdf](https://www.foretrivee.ca/regiondequebec/wp-content/uploads/sites/4/2019/01/Contrat-de-recolte-de-bois_SPFRQ.pdf). Ce contrat est complet et a été développé en collaboration avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec.

Encore une fois, le Syndicat ne fera pas le partage des paiements des bois entre le propriétaire forestier et l'entrepreneur forestier s'il ne détient pas une copie du contrat de récolte ou preuve de droit de coupe. De plus, le Syndicat n'est pas responsable du paiement des bois pour une tierce partie ou autres.

Soyez prévoyant afin d'éviter tout retard de paiement en maintenant votre dossier à jour auprès du Syndicat et profitez de cette occasion pour nous transmettre votre adresse courriel!

## Activités de formation

### Améliorez vos connaissances

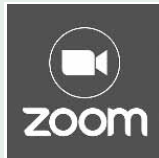
Le Syndicat a reçu le mandat de plusieurs agences de mise en valeur des forêts privées d'organiser et de réaliser des activités de transfert de connaissances pour les propriétaires forestiers. Ces cours sont orientés vers la pratique, ils vous permettront d'appliquer rapidement les nouvelles connaissances lors de la planification et de la réalisation de vos travaux en forêt.

Une nouvelle façon de faire doit être développée afin de respecter les mesures sanitaires édictées par le gouvernement. Certaines formations seront offertes en ligne plus tard en saison. En attendant, vous pouvez toujours signifier votre intérêt pour les formations et vous préinscrivez auprès du secrétariat du service forestier au 418 872-0770, poste 240 ou par courriel à [spfqr@quebec.upa.qc.ca](mailto:spfqr@quebec.upa.qc.ca).

Abonnez-vous à l'Infolettre du Syndicat et vous serez les premiers à recevoir l'information sur les activités de formation à venir ainsi que la nouvelle procédure d'inscription en ligne!

## Avis de convocation

### Réunion de consultation et d'information



Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec invite les producteurs de bois et les propriétaires de forêts privées de la région à participer à la réunion de consultation et d'information de cet automne.

La réunion aura lieu exclusivement en mode virtuel le 25 novembre 2021 à 19 h. Les principaux sujets traités seront :

1. Renouvellement des ententes avec les scieurs ;
2. Situation dans les marchés ;
3. Divers ;
4. Tirage de prix de participation.

Vous devez vous préinscrire avant 16 h le 23 novembre 2021 auprès du secrétariat au [spfqr@quebec.upa.qc.ca](mailto:spfqr@quebec.upa.qc.ca) afin d'obtenir la procédure à suivre pour participer à la visioconférence Zoom le soir venu. Il sera aussi possible pour certains de se connecter par téléphone. Veuillez prendre note que vous aurez l'occasion, lors de la réunion, d'intervenir avec vos représentants et le personnel du SPFRQ. Nous comptons sur votre appui et votre participation active à cette réunion.

DATE : 25 novembre 2021  
ENDROIT : Zoom  
HEURE : 19 h

Suivez la page Facebook du Syndicat pour le déroulement de la soirée ! @spfqr

## Contingents 2021

### Émission des certificats de production

La dernière émission des contingents s'est terminée le 31 juillet dernier par l'envoi postal des certificats de production. Il a fallu restreindre un peu les émissions de contingents en tremble pour Domtar et Arbec, car les demandes étaient nombreuses et les volumes importants. Le volume résineux Arbec a été émis presque exclusivement aux producteurs de Portneuf. Les demandes pour cette essence sont très importantes également.

Les saisons de production ne sont pas toutes similaires, même si vous n'avez pas de contingent, vous pouvez contacter le Syndicat au cas où des producteurs se seraient désistés et des volumes pourraient alors être de nouveau disponibles. Cette façon de faire demeure hasardeuse, car le Syndicat ne peut garantir de droit de produire après la date de réception des demandes de contingents.

Selon le Règlement sur le contingentement des producteurs de bois de la région de Québec, le

Syndicat doit appliquer une pénalité de 10 % du prix de vente en cas de livraison de bois sans contingent.

De plus, il est important de rappeler que les contingents accordés ne se reconduisent pas d'une période à l'autre. **Le volume non livré à la fin d'une période doit faire l'objet d'une nouvelle demande de contingent la période suivante.**

Vous pouvez consulter le nouveau Règlement sur le contingentement sur le site Web du Syndicat au [www.spfqr.qc.ca](http://www.spfqr.qc.ca) dans la section Mon Syndicat/Règlements.

Si vous avez des questions, vous êtes invités à communiquer avec M. Martin Bélanger au : 418 872-0770, poste 253 ou par courriel à [mbelanger@quebec.upa.qc.ca](mailto:mbelanger@quebec.upa.qc.ca).

Bonne saison de production !

## Quelques mots sur les acheteurs

Voici quelques informations pertinentes concernant les principaux acheteurs de bois de qualité pâte :

**RAPPEL :** Pour l'ensemble de ces marchés, vous devez, en tout temps, contacter le Syndicat, avant d'entreprendre une production afin d'obtenir une autorisation de produire. **Seul le bois produit sous contingent est garanti d'être livré et payé sans pénalités.**

### Domtar (Windsor)

- La production de tremble et de feuillus mélangés doit se faire en multilongueur.
- La production de 8 pieds pour cette usine doit cesser afin de respecter l'entente en cours.
- Veuillez communiquer avec votre transporteur pour qu'il vous indique la longueur qu'il est en mesure de transporter en fonction de ses équipements.
- Le Syndicat n'a pas d'entente avec Domtar pour la production de résineux.
- Le volume livré en feuillu dur correspond aux livraisons prévues.
- Le volume livré en peuplier est en avance sur la planification initiale.

### Produits forestiers Arbec (Saint-Georges-de-Champlain)

- Une nouvelle entente est en cours depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021, jusqu'au 31 mars 2023.
- Les livraisons de peupliers accusent un peu de retard par rapport aux prévisions.
- Les livraisons de résineux viennent de débiter.

### Charbon de Bois Feuille d'Érable (Sainte-Christine-d'Auvergne) – Portneuf seulement

- L'entente convenue pour 2021 se poursuit normalement.
- Les livraisons à cette usine doivent être coordonnées par le Syndicat afin de respecter les programmes de livraison.

### Transfobec (La Tuque) – Portneuf seulement

- Les représentants de la compagnie ont signifié au Syndicat qu'ils n'achèteraient pas de bois en 2021 vu l'abondance de copeaux actuellement sur le marché.

### Norbord (Chambord) – Charlevoix et Côte-Nord seulement

- Le Syndicat a une entente d'un an avec cette usine : 12 000 TMV pour Charlevoix et 4500 TMV pour la Côte-Nord.
- Les livraisons vont bon train dans Charlevoix.
- La Côte-Nord n'a pas commencé à livrer de volumes pour l'instant.
- Tous les paiements seront effectués en \$/TMV.

### E.J. Carrier (Sappi Fine Paper) – Bellechasse seulement

- La cour de transfert de Sainte-Justine est fermée depuis le 4 décembre 2020, et ce, pour une période indéterminée.
- Les livraisons sont dirigées vers Hinckley (Maine). En raison du faible prix offert, peu de bois est livré sur ce marché actuellement.

### Bois Carthage – Bellechasse seulement

- Une nouvelle entente est en négociation malgré une autre baisse de prix.
- Cette entente prévoit des livraisons de feuillus durs à Saint-Zacharie.

### Produits forestiers Bob (Saint-Zacharie)

- Suite aux incidents survenus à l'usine de Jay (Maine), les livraisons de résineux de faible dimension pour ce marché sont suspendues. La compagnie n'a pas repris ses achats.

### CGFA (Biomasse) – Bellechasse seulement

- Les livraisons vers ce marché doivent reprendre au cours de l'automne 2021. Il reste environ 50 % des volumes au contrat à livrer.

## Les Conseillers forestiers de la région de Québec

### Un nouvel actionnariat

Souvenez-vous que depuis 1996, les Conseillers forestiers de la région de Québec (CFRQ) est une entreprise privée indépendante du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec et elle œuvre auprès des propriétaires sur le territoire de six agences de mise en valeur afin de livrer le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Avant cette date, les Conseillers forestiers de la région de Québec étaient des employés du Syndicat qui avait le mandat de livrer le programme d'aide du MFFP de façon indépendante.

Une importante transaction a eu lieu ce printemps entre les actionnaires des Conseillers forestiers de la région de Québec puisque l'un des derniers anciens employés du Syndicat actionnaires a pris sa retraite.

C'est Holding CVG inc. qui a fait l'acquisition de CFRQ. Les nouveaux actionnaires sont donc, le propriétaire de la scierie Matériaux Blanchet, le propriétaire de Transport forestier MBI et un ingénieur forestier anciennement propriétaire de l'entreprise Maxfor inc. Cette acquisition représente un premier cas d'intégration verticale en forêt privée et ces nouveaux actionnaires démontrent une apparence de conflits d'intérêts, mais comme il s'agit d'une entreprise privée, le Syndicat n'a pas son mot à dire sur cette transaction. Il espère que les services rendus aux propriétaires forestiers de la région de Québec le seront de façon efficace et indépendante.

Le MFFP qui délègue la gestion du PAMVFP aux agences régionales de mise en valeur des forêts privées a été avare de commentaires sur le transfert de propriété de CFRQ et il réfère plutôt à ces dernières pour encadrer la continuité des services offerts par les conseillers forestiers accrédités et assurer l'évaluation des critères de performance de ceux-ci.

## Nouveaux crédits compensatoires pour le carbone forestier

La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) se réjouit de l'annonce du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, monsieur Benoît Charrette, qui a dévoilé des protocoles qui permettront la vente de crédits de carbone forestier à la bourse du carbone. Cette initiative permettra dorénavant aux producteurs forestiers du Québec de vendre des crédits compensatoires issus de certains travaux de boisement et reboisement aux entreprises désirant compenser leurs émissions.

Pour le président de la FPFQ, monsieur Pierre-Maurice Gagnon, « les propriétaires forestiers attendaient depuis longtemps cette opportunité d'accéder au marché du carbone afin de financer la mise en valeur de leurs boisés et ainsi poursuivre la séquestration du carbone. Ce geste de reconnaissance officialise le rôle déterminant que peuvent jouer les propriétaires forestiers dans la lutte contre les changements climatiques ».

Au fil du temps, des dizaines de milliers de propriétaires forestiers québécois ont réalisé des travaux sylvicoles pour accroître la productivité de leurs

boisés. La saine gestion de ce patrimoine forestier au cours des 50 dernières années a permis d'accroître de 6,8 % le couvert forestier et de 44 % les volumes de bois sur pied dans les forêts privées.

La FPFQ attend avec impatience d'autres protocoles qui permettront de mesurer et rémunérer l'ensemble de la gamme de travaux forestiers qui augmentent la productivité des forêts et accroissent la séquestration de carbone. Pour M. Pierre-Maurice Gagnon, « l'œuvre des producteurs forestiers doit être reconnue au-delà des activités de boisement, car la sylviculture de nos boisés est un outil complémentaire pour nous permettre de relever le défi que posent les changements climatiques ».

La FPFQ en collaboration avec Groupements forestiers Québec et le Conseil de l'industrie forestière du Québec ont émis leurs inquiétudes et préoccupations au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques concernant le projet de règlement relatif aux projets de boisement et de reboisement sur des terres du domaine privé admissibles à la délivrance de crédits compensatoires.

## Transport des bois

### Accréditation de nouveaux transporteurs

Le Syndicat est en voie d'accréditer de nouveaux transporteurs pour le bois à pâte. Le but est d'offrir un service de transport efficace et de diminuer les délais de transport suite au départ à la retraite de quelques camionneurs.

Vous pouvez consulter la liste des transporteurs sur le site Web du Syndicat : <https://www.foretprivée.ca/regiondequebec/mes-services/liste-de-transporteurs-de-bois/>

Cette liste sera mise à jour régulièrement au cours de l'automne.

## Avis de séance publique

DOSSIER: 050-05-01-01-01

Scierie Dion et fils inc.  
147, rue Saint-Alexis  
Saint-Raymond (Québec) G3L 1S1

Séminaire de Québec  
1, rue des Remparts  
Québec (Québec) G1R 5L7

Gestion Solifor Inc.  
1500, rue Métivier  
Lévis (Québec) G6V 0P6

Forestière Jacques-Cartier Inc.  
2375, avenue Dalton, bureau 200  
Québec (Québec) G1P 3S3

Gestiboa Inc.  
200-3125, rue Flaubert  
Québec (Québec) G2E 2J2

Conseil de l'industrie forestière du Québec  
1175, avenue Lavigerie, bureau 200  
Québec (Québec) G1V 4P1

Les Produits forestiers D&G ltée  
2590, boulevard Laurier, Tour Belle Cour, bureau 500  
Québec (Québec) G1V 4M6

Gestion Gérald Jacques Inc.  
2465, chemin du fleuve Ouest  
Nicolet (Québec) J3T 1N9

Groupe Lebel Inc.  
54, rue Amyot  
Rivière-du-loup (Québec) G5R 3R9

Organismes demandeurs

Et

Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec  
5165, rue Rideau  
Québec (Québec) G2E 5S2

Domtar Inc.  
609, Rang 12, C.P. 1010  
Windsor (Québec) J1S 2L9

**OBJETS:** Demande de sursis de l'application de la Décision 12038, demande de suspension de l'article 9 du Règlement sur la mise en marché du bois des producteurs de bois de la région de Québec et demande de révision de cette décision

Veillez prendre note que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (la Régie) recevra les observations des personnes intéressées lors d'une séance publique qu'elle tiendra les 4, 5 et 6 octobre, 22 et 24 novembre 2021 à 9 h, par moyen technologique Zoom.

Pour participer à la séance via Zoom, vous êtes invités à vous inscrire à l'aide du formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la Régie ([www.rmaa.gouv.qc.ca](http://www.rmaa.gouv.qc.ca)) dans la section « avis de séance publique ».

Les personnes qui souhaitent seulement observer la séance pourront le faire puisque celle-ci est diffusée en temps réel sur YouTube. Le lien vers la chaîne YouTube de la Régie sera également inscrit sur l'avis de séance publique publié sur le site Internet de la Régie.

À titre informatif, des guides explicatifs sont disponibles sur le site Internet de la Régie ([www.rmaa.gouv.qc.ca](http://www.rmaa.gouv.qc.ca)), dont les suivants :

- Participer à une séance publique de la Régie
- Guide du participant pour la tenue d'une séance publique numérique
- Guide applicatif du logiciel Zoom pour les participants

Montréal, le 14 septembre 2021  
La secrétaire,  
Marie-Pierre Bétournay, avocate

Régie des marchés agricoles et alimentaires  
**Québec**

Mis en cause

## Les meilleurs prix affichés et payés

Le tableau suivant donne un aperçu des différences entre les meilleurs prix affichés et les meilleurs prix payés. Prenez note que les usines qui affichent les meilleurs prix ne sont pas toujours celles qui payent le

plus. Cela confirme que vous devriez toujours contacter plus d'un acheteur avant de conclure une transaction. L'utilisation du site Web [www.prixbois.ca](http://www.prixbois.ca) est des plus utiles pour le faire.

### Meilleurs prix usine affichés et payés

Longueur	Prix affichés journal de sept. 2021		Prix payés au 28 août 2021	
	\$/unité	\$/m <sup>3</sup> s	\$/unité	\$/m <sup>3</sup> s
8 pieds (6 po et +)	290 \$/Corde 8 pi	67,40 \$	290 \$/Corde 8 pi	69,81 \$
9 pieds (5 po et +)	320 \$/Corde 9 pi	63,95 \$	320 \$/Corde 9 pi	67,10 \$
12 pieds (6 po et +)	525 \$/Mpmp	99,17 \$	540 \$/Mpmp	102 \$
12 pieds (4 po et +)	99 \$/TMV	85,79 \$	110 \$/TMV	95,32 \$
12 pieds (5 po et +)	82 \$/TIV	79,23 \$	90 \$/TIV	86,96 \$



## Un automne chargé

**T**out d'abord, je tiens à vous parler du travail qui nous attend au Syndicat afin de faire respecter la volonté des producteurs exprimée en assemblée générale annuelle (AGA) du 27 avril 2021. En effet, au printemps dernier, les délégués ont très largement approuvé la résolution pour la négociation collective des prix du bois de sciage et la modification réglementaire nécessaire pour en assurer la mise en œuvre. Votre conseil d'administration a donc déposé une demande de modification de l'article 9 du Règlement sur la mise en marché du bois des producteurs de bois de la région de Québec, laquelle a été approuvée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en juillet dernier dans sa Décision 12038.

Les producteurs qui ont contemplé les prix du bois d'œuvre atteindre des sommets records pour la deuxième fois dans les cinq dernières années vont être scandalisés d'apprendre que cette décision est maintenant contestée, entre autres par deux scieurs et le Conseil de l'industrie forestière du Québec. Voir le mot du président pour plus d'information.

Une séance publique de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec est prévue virtuellement à cet effet les 4, 5 et 6 octobre prochains ainsi que les 22 et 24 novembre. Le Syndicat entend y défendre vigoureusement la volonté des producteurs exprimée lors de l'AGA.

Simultanément, la négociation de nouvelles conventions de mise en marché avec les scieurs fait partie des obligations de votre Syndicat et il devra s'y investir pour poursuivre ses discussions avec les acheteurs et trouver un accord sur les conditions et modalités de mise en marché du bois de sciage comme souhaité par les producteurs.

Ensuite, votre Syndicat participera prochainement à la révision des droits forestiers pour les années 2023 à 2028 en forêt publique avec le MFFP. Nous devons refaire l'évaluation des volumes de bois mobilisables en provenance des producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. Les volumes mobilisables qui seront déterminés de la forêt privée seront soustraits des besoins des acheteurs de bois qui bénéficient d'une garantie d'approvisionnement en forêt publique pour le prochain quinquennal.

Concernant l'application du principe de la résidualité des forêts du domaine de l'État, le Syndicat et la FPFQ ont émis des suggestions au MFFP cet été. Des plans spéciaux de récupération du bois affecté par la tordeuse des bourgeons de l'épinette vont possiblement accroître les volumes récoltés en forêt publique dans certaines régions du Québec.

Vincent Lévesque, ing.f.  
Directeur général

Dans le même ordre d'idée, le différend sur le bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis se poursuit depuis 2016 et nous ne voyons pas de règlement possible à court terme entre ces deux parties. Votre Syndicat et la FPFQ militent pour que le bois provenant de la forêt privée du Québec soit exempt des droits compensatoires à la frontière avec les États-Unis. Cette exemption donnerait un avantage concurrentiel au bois des producteurs en forêt privée dans l'approvisionnement de l'industrie. Enfin, j'espère sincèrement que le gagnant des élections fédérales cet automne priorisera la conclusion d'un accord sur le bois d'œuvre avec les États-Unis en retenant nos demandes.

### Une réunion d'automne à ne pas manquer!

Contestation juridique de la négociation collective des prix du bois de sciage, négociation des nouvelles conventions avec les scieurs, variabilité historique des prix du bois d'œuvre, arrêts des achats pour une durée indéterminée chez certains acheteurs, marché du carbone, etc. La liste des sujets d'intérêt est longue.

**« Le Syndicat entend y défendre vigoureusement la volonté des producteurs exprimée lors de l'AGA. »**

Tous ces éléments motivent la tenue d'une grande réunion de consultation et d'information cet automne. Ainsi, par souci d'efficacité, de transparence et avec l'objectif de rejoindre le plus de propriétaires et

producteurs possibles, nous tiendrons une rencontre en mode virtuel sur Zoom.

Les producteurs intéressés pourront s'inscrire par courriel au Syndicat. Les conditions d'inscription, la date et l'heure sont indiquées en première page du journal et seront communiquées dans l'Infolettre de novembre. Soyez prêt et transmettez-nous votre adresse courriel dès maintenant afin de recevoir l'information électronique régulièrement.

Lors de cette rencontre, les producteurs seront informés et consultés sur différents dossiers d'actualité et d'intérêt pour eux. Ce sera également l'occasion pour les administrateurs qui terminent leur mandat de trois ans de signifier leurs intentions aux producteurs de leur secteur. Des prix seront aussi tirés au hasard parmi les participants.

Enfin, j'invite tous les propriétaires forestiers et producteurs de bois à participer à cette réunion d'automne le 25 novembre 2021.



## Assez, c'est assez !

**E**n forêt privée, le Plan conjoint est l'outil à la disposition des producteurs pour négocier et réglementer collectivement les conditions de mise en marché de leur bois. Il permet notamment de modifier les rapports de force entre les partenaires du secteur forestier.

La démarche démocratique du Syndicat, qui a abouti à une résolution des délégués adoptée le 27 avril dernier à plus de 95 %, vient de subir de nouveau un coup de frein imprévu. En effet, la demande d'approbation de la modification à l'article 9 du Règlement sur la mise en marché du bois des producteurs de bois de la région de Québec adoptée par le conseil d'administration à la suite de l'AGA a été acheminée dans les jours suivants à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). Le 22 juillet dernier, la RMAAQ a approuvé la demande de modification réglementaire. On peut donc en comprendre qu'elle avait conclu que cette modification favorisait une mise en marché efficace et ordonnée du bois de sciage des producteurs de bois de la région de Québec. La modification réglementaire a même été publiée, conformément à la Loi, dans la Gazette officielle du Québec, et est désormais en vigueur.

Malheureusement, un scieur de la Rive-Nord a indiqué qu'il aurait manifesté par écrit à la RMAAQ la demande d'être considéré partie prenante de tous les dossiers en lien avec la mise en marché du bois de sciage sur le territoire du Plan conjoint. Il semble que cet écrit n'aurait toutefois pas été porté à l'attention des régisseurs avant la décision. Ce scieur demande donc la révocation de la décision de la RMAAQ afin de lui permettre de présenter ses observations à l'égard de la demande de modification réglementaire du Syndicat, ce qui a ouvert la porte toute grande à un autre scieur et à quatre autres grands propriétaires du territoire pour demander la même chose. Des séances publiques seront tenues au début d'octobre prochain à ce sujet. Il faut noter ici qu'un seul scieur sur l'ensemble des acheteurs (environ 50) a acheminé une telle préoccupation à la Régie avant sa décision. Aucun producteur n'avait fait une telle demande à la RMAAQ avant sa décision !

Toujours présent lorsqu'il y a possibilité d'utiliser les mécanismes juridiques pour retarder la mise en application des décisions des producteurs, le CIFQ s'est manifesté par la suite, malgré le fait que cette association n'est même pas accréditée en vertu de l'article 110 de la Loi

sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche et qu'elle n'est donc pas autorisée à agir à titre de représentant de ses membres aux fins de négociation et d'entente avec les offices.

Il est aberrant de constater que nous devons vous défendre de nouveau alors que toutes les possibilités ont été offertes aux producteurs de s'exprimer pendant la consultation lors des assemblées de secteurs et lors de l'AGA et même après !

**« Il est aberrant de constater que nous devons vous défendre de nouveau alors que toutes les possibilités ont été offertes aux producteurs de s'exprimer pendant la consultation lors des assemblées de secteurs et lors de l'AGA et même après ! »**

Le réveil tardif de ces retardataires qui ont sauté « à pieds joints » sur cette occasion inespérée pour retarder la réalisation des souhaits des producteurs de bois de la région est vraiment déplorable.

Toute notre équipe est mobilisée actuellement pour vous défendre et défendre la démocratie syndicale qui a toujours caractérisé notre organisation. Soyez avisés que je veillerai à soutenir le respect des principes prévus à la Loi et des valeurs démocratiques qui sont la base de mon engagement comme propriétaire forestier.

Entre-temps, le Syndicat continue ses démarches pour renégocier les contrats qui se terminent au 31 décembre 2021 avec certains scieurs. Ces contrats contiennent des clauses comportant des délais que nous nous sommes engagés à respecter. Il est temps que tous les intervenants réalisent que cette démarche est nécessaire, légale et indispensable.

Enfin, le Syndicat fera le suivi de l'évolution des négociations avec les scieurs lors des prochaines rencontres de producteurs.

Gaétan Boudreault,  
président

## Renouvellement des ententes avec les scieurs

### Rappel important

**L**e renouvellement des ententes avec les scieurs est une démarche qui a débuté en 2015 par les producteurs de bois de la région de Québec qui souhaitaient une implication accrue de leur Syndicat dans la mise en marché du bois de sciage. Voici les éléments résumant cette démarche depuis ce temps.

- Les trois syndicats signataires des ententes-cadres avisent officiellement le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) de la fin de celles-ci au 1<sup>er</sup> mai 2016

- Le Syndicat met fin aux contrats des scieurs et débute la négociation directe avec ceux-ci en 2017
- Tentative avortée de négocier un contrat type avec le CIFQ
- Octobre 2017 : Décision du CA de reprendre la négociation directe avec les scieurs en formant deux groupes d'acheteurs basés sur l'accès au bois de la forêt publique

- Signatures de neuf contrats types avec des acheteurs
- Tentative échouée du CIFQ de se faire accréditer par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) pour la négociation au nom des scieurs
- Obstruction du CIFQ devant la RMAAQ et interminables séances publiques (2017-2021)
- Une décision de la RMAAQ est attendue prochainement.

Les contrats types signés avec certains acheteurs se terminent le 31 décembre 2021 et sont à renégocier.

Lors de la consultation des producteurs sur le renouvellement des ententes avec les scieurs aux assemblées de secteurs de l'hiver 2021, les producteurs ont proposé des résolutions pour que le Syndicat négocie de façon collective les prix du bois de sciage, afin de réduire les écarts entre les

prix des produits transformés du bois et ceux du bois rond.

Ces propositions de résolutions ont cheminé au conseil d'administration du Syndicat, qui l'a fait suivre à l'assemblée générale annuelle en avril 2021, en présentant la « RÉOLUTION POUR LA NÉGOCIATION COLLECTIVE DES PRIX DU BOIS DE SCIAGE » et en faisant adopter la modification réglementaire nécessaire à la mise en application de cette résolution.

La modification réglementaire de l'article 9 du Règlement sur la mise en marché du bois des producteurs de bois de la région de Québec, qui est entrée en vigueur le 4 août 2021, prévoit que le prix payé au producteur pour le bois de sciage est le prix négocié entre le Syndicat et l'acheteur selon la convention de mise en marché conclue entre eux et que le prix évolue en fonction des indices de prix des produits forestiers.

# Marchés des bois destinés au sciage et déroulage

« Prix mis à jour le 10 septembre 2021 » Pour voir les dernières mises à jour : [www.prixbois.ca](http://www.prixbois.ca)

## NOTES IMPORTANTES

1- **Une entente de mise en marché**: Chaque producteur a la responsabilité de conclure une entente de mise en marché avec l'acheteur de son choix. Cette entente devrait toujours être conclue avant d'entreprendre la production. Elle devrait prévoir un minimum de conditions de vente: le prix, les normes de production, le volume et les conditions de transport.

2- **Le prix**: Le prix payé peut varier en fonction de la qualité du bois. Il est souvent supérieur aux prix affichés dans les tableaux qui suivent. Sauf indication contraire, les prix affichés sont des prix payés à l'usine.

3- **Les normes de production**: Vous devez contacter chaque acheteur pour connaître ses exigences particulières. Le non-respect des normes de production peut entraîner une diminution du prix offert ou le refus de chargement. À moins d'un avis contraire, il faut ajouter une surlongueur de 1/2 po par pied aux longueurs indiquées. La surlongueur maximale est de 6 po. Exemples: 8 pi 4 po; 10 pi 5 po; 12 pi 6 po; 14 pi 6 po; 16 pi 6 po

4- **Le volume**: Assurez-vous de pouvoir écouler votre bois avant de le produire. Certaines usines limitent les volumes achetés. Sauf indication contraire, le mesurage en Mpmp est effectué selon la table de cubage Roy.

5- **Le transport**: Certains acheteurs se réservent la responsabilité du transport. D'autres laissent le choix au producteur de s'en occuper. Le prix du transport doit être déduit des prix payés à l'usine. Informez-vous auprès de l'acheteur ou des transporteurs.

6- **Le paiement**: Le paiement est effectué par le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Le Syndicat offre gratuitement la possibilité de payer le producteur directement par virement bancaire. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les contributions (prélevés) suivantes seront retenues lors du paiement:

- résineux: 1,43 \$/m<sup>3</sup> solide
- feuillus: 1,37 \$/m<sup>3</sup> solide

- tremble: 1,04 \$/m<sup>3</sup> solide

\* Pour connaître les contributions selon d'autres unités de mesurage, consultez le site Web du Syndicat.

7- Bien que le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec ait déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude des données, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions dans les tableaux qui suivent.

8- Une tonne métrique pèse 2 204 livres ou 1 000 kilogrammes. Une tonne impériale pèse 2 000 livres.

9- Les usines sont classées selon leur localisation sur la Rive-Nord ou la Rive-Sud et généralement de l'ouest vers l'est.

10- FC = Face claire, exemple: 4 FC (4 faces claires)

**Le Syndicat ne garantit aucun paiement pour toutes livraisons faites aux usines de sciage, de déroulage et des marchés spéciaux. Veuillez communiquer avec les acheteurs avant toute production et livraison.**

**Les prix ayant changé depuis la dernière parution, sont identifiés par une trame. La trame est grise lorsque les prix ont augmenté et elle est verte lorsque les prix ont baissé.**

## Les marchés des résineux

**LONGUEUR** **DIAMÈTRE** **PRIX livré à l'usine**  
au fin bout (sauf indication contraire)

### RIVE-NORD

**GROUPE CRÈTE (CHERTSEY) - Chertsey**  
Michel Martin - (514) 973-3273

- Prix en vigueur du 29 août au 30 octobre 2021.
- Prix au PMP, sur demande seulement.
- Surlongueur (marge d'éboutage) de 4 po minimum et 6 po maximum.
- Prioriser absolument les billots de 16 pi. Favorisez des billes de 8 et 10 pi dans les diamètres de 6 po et +.
- Toutes les billes sciées aux deux bouts perpendiculairement à l'axe.
- Éviter complètement les billes de 8 pi 4 po dans les billes de 7 po et + de diamètre.
- Pourriture: maximum de 1/3 du diamètre de la découpe. Billes droites, aucune fourche, aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes, bois de champs ou renfermant des corps métalliques.

Sapin-Épinette	12 et 16 pi	4 po et +	90 \$/TMV (A),(C)
			83 \$/TMV (B),(C)

(A) 75 % et + d'épinette

(B) 50 %/50 % sapin et d'épinette

(C) Maximum de 10% de bois de 8-10 pi par chargement. Le 8-10 pi doit être séparé du 12-16 pi dans le chargement.

**MOULIN ST-ANDRÉ ENR.** Mascouche, Lanaudière  
M. Mario St-André: (450) 474-2808

- Surlongueur de 4 à 6 po.
- Maximum de 5% en longueur de 8 pi.
- Pas de roulure, de bois feuilleté ou "Shaké".

Pruche	10, 12, 14, et 16 pi 6 po	8 à 26 po	450 \$/Mpmp
	8 pi 6 po	8 à 26 po	325 \$/Mpmp

**ARBEC BOIS D'OEUVRE INC.** Saint-Roch-de-Mékinac, Mauricie  
Alain Bordeleau: (819) 523-2765 #3349

- Essences livrées séparément, les gros bouts tous du même côté.
- Diamètre au fin bout minimum: 4 po (10 cm). Carie maximum tolérée de 25% du diamètre.
- Aucun achat de pin gris.
- Billots: 10 pi 6 po, 12 pi 6 po, 14 pi 6 po et 16 pi 6 po: acceptés.
- Pénalité ou voyage refusé en cas de non-respect des exigences.
- Aucun chicot ou sec et sain ne sera accepté.

Épinettes	Billots	4 po et +	99 \$/Tonne métrique verte
Sapin	Billots	5 po et +	94 \$/Tonne métrique verte
Pin gris	Billots	4 po et +	96,5 \$/Tonne métrique verte
Épinettes	En longueur	4 po et +	94 \$/Tonne métrique verte
Sapin	En longueur	4 po et +	86 \$/Tonne métrique verte
Pin gris	En longueur	4 po et +	90 \$/Tonne métrique verte

**SCIERIE P.S.E. INC.** Saint-Ubalde, Portneuf  
Pierrot Savard: (418) 277-2983

- Pour des prix à la TMH, veuillez communiquer avec l'acheteur.
- Les billes doivent être empilées séparément si elles sont mesurées à la corde ou au Mpmp.
- Les billes mesurées au Mpmp doivent être empilées le petit bout du même côté.
- Surlongueur de 5 pouces.
- Bois de 8 pi (de 4 à 7 po de diamètre) empilé séparément. Volume minimal de deux cordes.
- Billes de moins de 9 cm (3,5 po) au fin bout sous écorce ne sont pas payées.
- Billes de moins de 99 po de longueur sont payées à 90 % des prix.
- Pruche et mélèze, prendre entente avant la coupe.

Sapin et épinettes	12 et 16 pi 6 po	11 po et +	500 \$/Mpmp
	12 et 16 pi 6 po	5 à 10 po	450 \$/Mpmp
	8, 10, 14 pi 6 po	5 po et +	420 \$/Mpmp
	10 pi 5 po	6 po et +	330 \$/Corde 10 pi
	10 pi 5 po	5 po et +	310 \$/Corde 10 pi
	10 pi 5 po	4 po et +	275 \$/Corde 10 pi
	8 pi 5 po	6 po et +	255 \$/Corde 8 pi
	8 pi 5 po	5 po et +	245 \$/Corde 8 pi
	8 pi 5 po	4 po et +	225 \$/Corde 8 pi

**SCIERIE WELSH & FILS INC.** Saint-Alban, Portneuf  
Steeve Welsh: (581) 978-2224

- Surlongueur de 4 à 6 pouces.
- Bois droit, pas de roulure, frais coupé, noeud bien rasé, aucune pourriture, bois non conforme ne sera pas payer.
- Prendre entente avec l'acheteur avant livraison.

Sapin et épinettes	10 et 12 pi	8 po et +	350 \$/Mpmp
	8 pi	5 po et +	250 \$/Corde 8 pi
Pruche	10 et 12 pi	10 po et +	350 \$/Mpmp
	8 pi	8 po et +	250 \$/Mpmp
Pin rouge	12 pi	10 po et +	375 \$/Corde 12 pi
	8 pi	7 po et +	250 \$/Corde 8 pi
Pin blanc (nouveaux)	8 pi	8 po et +	250 \$/Mpmp
Pin blanc (belle qualité)	12 pi	10 po et +	350 \$/Mpmp
Mélèze	10 et 12 pi	8 po et +	300 \$/Mpmp

## Les marchés des résineux

**LONGUEUR** **DIAMÈTRE** **PRIX livré à l'usine**  
au fin bout (sauf indication contraire)

**SCIERIE DION ET FILS INC.** Saint-Raymond, Portneuf  
Éric Deslauriers: (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834

- Bois sain, sans coloration, ni carie.

			Pin gris (Mpmp)	sapin (Mpmp)	épinettes (Mpmp)
			12 et 16 pi	12 pi 16 pi	12 pi 16 pi
Sapin,	12 et 16 pi	12 po et +	495 \$	575 \$ 600 \$	600 \$ 625 \$/Mpmp
épinettes	12 et 16 pi	10 à 11 po	465 \$	545 \$ 570 \$	570 \$ 595 \$/Mpmp
et pin gris	12 et 16 pi	7 à 9 po	375 \$	455 \$ 480 \$	480 \$ 505 \$/Mpmp
	12 et 16 pi	5 à 6 po et +	335 \$	415 \$ 440 \$	440 \$ 465 \$/Mpmp

		Pin gris	épinettes
Sapin, épinettes et pin gris	En longueur	60 \$/TMV	Moins de 50% 50 à 90% Plus que 90%
			65 \$/TMV 70 \$/TMV 75 \$/T. M. V.

- Doit contenir une bille de 12 pi 6 po.

- Diamètre fin bout minimum 4 po. Diamètre à la souche minimum 7 po.

Sapin et épinettes	8 pi 4 po	4 po et +	210 \$/Corde 8 pi
	9 pi 4 po	4 po et +	240 \$/Corde 9 pi
	10 pi 4 po	4 po et +	270 \$/Corde 10 pi

- Si plus d'un arrime: 45\$/T. M. V.

**ADÉLARD GOYETTE & FILS LTÉE**, Rivière-à-Pierre, Portneuf  
Daniel Tremblay (418) 323-2171, poste 210

- Communiquer avec l'acheteur avant de produire et livrer.
- Reprise des achats prévue pour le 13 septembre 2021.
- Carie: 20% du diamètre maximum.
- Noeuds sains (Noeuds rouge max. 3 po, noeuds noir max. 1-1/2 po).
- Billes droites seulement. Billes mortes, fourches et/ou courbe excessive seront refusées.
- Mesurage selon la Table de Roy.
- Pour le bois de palette, 5% max. de palette nouveaux.

Pin blanc	12, 14, 16 pi 6 po	4FC	12 po et +	490 \$/Mpmp <sup>A</sup>
	12, 14, 16 pi 6 po	4FC	8 à 11 po	450 \$/Mpmp <sup>A</sup>
	12, 14, 16 pi 6 po	2FC	12 po et +	375 \$/Mpmp <sup>B</sup>
	10, 12 pi 6 po	2FC	8 à 11 po	320 \$/Mpmp <sup>B</sup>
	10, 12 pi 6 po		8 po et +	240 \$/Mpmp <sup>C</sup>

(A) Prioriser longueurs 12 et 16 pieds (14 pieds pour récupérer).

(B) Bille 2FC - Sciage noeuds rouge.

(C) Palette: 5% maximum Palette-Nouveaux.

**SCIERIE BLOUIN INC.** Saint-Jean Île d'Orléans, Montmorency  
Rémi Blouin: (418) 829-3483

Pin blanc	12 et 16 pi	14 po et +/4FC	675 \$/Mpmp
	8 et 12 pi	8 po et +	500 \$/Mpmp
Pruche	16 pi	10 po et +	330 \$/Mpmp
	12 pi	8 po et +	290 \$/Mpmp
	8 et 10 pi	8 po et +	230 \$/Mpmp

**GROUPE LABEL (SAINT-HILARION)** Saint-Hilarion, Charlevoix  
Mario Harvey: (418) 457-3011, poste 33503; (418) 633-0374

- S'informer, avant de débiter sa production, auprès du responsable des achats de l'usine.
- Les essences doivent être séparées par arrime.
- Les billes doivent être fraîches, droites, sans fourches, noeuds rasés près de la tige, pas d'épinette de champs.
- En cas de doute, la moyenne des diamètres du chargement sera évaluée avec un logiciel photo sur un échantillonnage aléatoire.
- Diamètre minimum au fin bout: 4 pouces.

Sapin et épinettes	16 pi 6 po	8 po et +	70 \$/m <sup>3</sup> solide (D),(E)
Épinettes	9 et 10 pi 4 po	6 po et +	42 \$/m <sup>3</sup> apparent (B),(C)
		5 po et +	36 \$/m <sup>3</sup> apparent (A)
Pin gris	10 pi 4 po	4 à 12 po	32 \$/m <sup>3</sup> apparent (B)
Sapin	9 et 10 pi 4 po	6 po et +	36 \$/m <sup>3</sup> apparent (B),(C)
		5 po et +	32 \$/m <sup>3</sup> apparent (A)

(A) Diamètre moyen supérieur à 5 pouces.

(B) Diamètre moyen supérieur à 6 pouces.

(C) Dans éclaircie de plantation, le diamètre moyen du bois livré doit atteindre 6 po sinon le bois peut être refusé.

(D) Bois mesuré par Groupe Label et payé par Bois Daaquam.

(E) Prix pour transit à Saint-Hilarion.

**CÈDRÉCO** Saint-Aimé-des-Lacs, Charlevoix  
Simon Lavoie, scierie (418) 439-5798

- Arbre en entier en 8 pieds (aucun démêlage).
- Possibilité de voyage de retour afin de diminuer les frais de transport.
- Aucune bille de 4 po acceptée.
- Pas de fourche, pas de carie et pas de bille courbe.

Cèdre	Qualité AA	8 pi 6 po	max. 5% de réduction	5 po et +	350 \$/Corde 8 pi/80\$ m <sup>3</sup> sol
	Qualité A	8 pi 6 po	Entre 5 et 10 % de réduction	5 po et +	250 \$/Corde 8 pi/58\$ m <sup>3</sup> sol
	Qualité B	8 pi 6 po	10 % et + de réduction	5 po et +	200 \$/Corde 8 pi/47\$ m <sup>3</sup> sol

**SCIERIE FRASER INC.** Rivière-Malbaie, Charlevoix  
André Dufour: (418) 665-3481

			<u>Prix au chemin</u>
Sapin, épinettes et pin gris	8 pi 4 po	5 po et +	220 \$/Mpmp
	10, 12 et 16 pi 6 po	5 po et +	51 \$/m <sup>3</sup> solide
Mélèze	12 et 16 pi 6 po	7 po et +	185 \$/Mpmp
Pin blanc et pin rouge	12 et 16 pi 6 po	6 po et +	350 \$/Mpmp
	8 et 10 pi 6 po	6 po et +	250 \$/Mpmp
Cèdre	12 pi 6 po	6 po et +	325 \$/Mpmp
	8 pi 6 po	6 po et +	325 \$/Mpmp

## Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
<b>BOISACO INC.</b> , Sacré-Coeur, Côte-Nord Bruno Bouchard : (418) 236-4633, poste 2240		
• Pin gris maximum de 10% du volume total livré.		
Sapin, épinettes et pin gris	12 pi 6 po (381 cm) 16 pi 6 po (503 cm) 9 pi 5 po (287 cm) Max. 35% Vol. livré 9 pi 5 po (287 cm) Excédant de 35%	12 cm et + (DFB) au fin bout 62 \$/m <sup>3</sup> solide net 12 cm et + (DFB) au fin bout 62 \$/m <sup>3</sup> solide net 9 cm et + (DFB) au fin bout 52 \$/m <sup>3</sup> solide net 9 cm et + (DFB) au fin bout 47 \$/m <sup>3</sup> solide net
<b>PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU</b> , Pointe aux Outardes, Côte-Nord Éric Morneau : (418) 589-9229, poste 2285; ericmorneau@resolutefp.com		
• Prendre entente avec l'acheteur avant de débiter la coupe. • Billes ne doivent pas provenir de sources contreversées. • Refus des chargements non conformes. • Bois frais seulement. Aucun arbre mort ou brûlé et aucun arbre de champs. • Billes droites, exemptes de fourche. Aucune branche, courbes ou caries > 25%. • Diamètre maximum de 46 cm. • Épinette doit être séparée du sapin.		
<b>SCIAGE</b>		Prix au chemin
Sapin et épinettes	5,04 mètre (16 pi 6 po)	10 cm 40 \$/m <sup>3</sup> net
<b>RIVE-SUD</b>		
<b>ARMAND DUHAMEL ET FILS INC.</b> , Saint-Ignace-de-Standbridge, Montérégie Annie May Guthrie : 1 888 283-8878; (450) 542-1752		
• Produire maximum de 16 et de 10 pieds.		
Pruche	10, 12 et 16 pi 6 po 14 pi 6 po 8 pi 6 po	8 po et + 400 \$/Mmp 8 po et + 350 \$/Mmp 8 po et + 300 \$/Mmp
<b>LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC.</b> , East Angus, Estrie Robert Lapointe : (819) 832-2746, poste 23		
Pruche et mélèze	92 po	6 à 20 po 155 \$/Corde 92 po
<b>SCIERIE TECH INC. (DIVISION RENÉ BERNARD INC.)</b> , Lac-Drolet, Estrie Bob Lachance : Cell.: (418) 225-1063		
• Bois droit, pas de rouleur, pas de bois taché et trou de vers. • Aucune pourriture: toute bille sera déduite selon le diamètre de la carie et les billes ayant plus de 50% de carie seront refusées. • Les billes ne doivent pas contenir de métal. • Billes de pin blanc par chargement: 75% de 16 pi 5 po, 20% de 12 pi 5 po et 5% de 8 et 10 pieds. Toutes les billes de 8 et 10 pi seront classées palette. • Le pin rouge doit être coupé dans la saison entre le 20 septembre et le 1 <sup>er</sup> avril de l'année suivante. Toute autres opérations devront être autorisées par l'acheteur.		
<b>Table internationale 1/4 po</b>		
Pin blanc	Sciage 12, 14 et 16 pi 6 po Palette 8 et 10 pi 6 po	8 po et + 500 \$/Mmp (B), (C), (D) 8 po et + 375 \$/Mmp (A), (D)
(A) Les billes de pin rouge doivent avoir un minimum de 6 po pour être mesurées et payées. (B) Le pin blanc ne doit pas être taché, sinon il sera refusé. (C) Classe sciage: Noeuds noirs, diamètre maximum 1 po. Noeuds rouges, diamètre maximum 3 po. Sinon la bille sera classée dans une qualité inférieure. (D) 50% de 12 pieds et 50% de 16 pieds par chargement.		
<b>BLANCHETTE ET BLANCHETTE</b> , Saint-Gérard, Estrie Mario Jiona : (819) 877-2622, poste 228		
• Réception du bois du lundi au jeudi, entre 7h à 16h, vendredi, entre 7h à 12h. • Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po. • Le chargement qui n'a pas un diamètre moyen de 5 po sera refusé.		
Sapin et épinettes	AAA 8 pi 4 po AA 8 pi 4 po A 8 pi 4 po	Diam. moy + de 6 po 235 \$/Corde 8 pi Diam. moy + de 5,5 po 220 \$/Corde 8 pi Diam. moy + de 5 po 175 \$/Corde 8 pi
<b>SCIERIE LAPOINTE &amp; ROY LTÉE</b> , Courcelles, Estrie Léopold Lapointe : (418) 483-5777		
• Bois non conforme sera refusé. • Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po. Longueur maximale acceptée 9 pi 4 po. • Préférence pour 9 pieds. • Bois croche, trop petit ou d'essences autres refusés. • Aucun achat d'épinette de Norvège, de mélèze, ni de pin rouge.		
Sapin et épinettes	Diamètre moyen 9 pi 4 po 9 pi 4 po 9 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po 8 pi 4 po	5 à 10 po 310 \$/Corde 9 pi 4 à 10 po 295 \$/Corde 9 pi 4 à 8 po 280 \$/Corde 9 pi 5 à 10 po 265 \$/Corde 8 pi 4 à 10 po 250 \$/Corde 8 pi 4 à 8 po 235 \$/Corde 8 pi
<b>SCIERIE M. S. BILODEAU</b> , Courcelles, Estrie Martin Bilodeau : (418) 483-5676		
• Courbure maximum de 1 pouce. • Aucune pourriture, ni fourche rasée. • Surlongueur de 4 po pour le 6 et 8 pieds et 6 po pour le 10 et 12 pieds. • Aucun chargement complet de 6 pi. • Un empilement de 8 pieds avec billes de 4,5 po et moins, sera payé 250\$/Corde.		
Cèdre	12 pi AA 10 pi AA 8 pi AA 6 pi AA	6 po et plus 455\$/Mmp 6 po et + 350\$/Mmp 6 po et + 420\$/Corde 10 pi 5 po et + 320\$/Corde 8 pi 3 po et + 250\$/Corde 8 pi 5 po et + 185\$/Corde 6 pi 4,5 po et - 135\$/Corde 6 pi
<b>SCIERIE LAUZÉ INC.</b> , Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé : (418) 796-2346		
Sapin et épinettes	16 pi 14 pi 12 pi 8 pi	6 po et + 260 \$/Mmp 6 po et + 250 \$/Mmp 5 po et + 240 \$/Mmp 5 po et + 140 \$/Corde 8 pi
Mélèze et pruche	16 pi 4 po 12 et 14 pi 4 po 8 pi 4 po	8 po et + 225 \$/Mmp 7 po et + 225 \$/Mmp 6 po et + 190 \$/Corde 8 pi
<b>SCIERIE DU CANTON S.E.N.C.</b> , Kinnear's Mills, Mégantic Rosaire Nadeau & fils inc. propriétaire: Régis et Jean-Claude Nadeau: (418) 424-3260; Cell.: (418) 335-1660		
Cèdre	10, 12, 14 et 16 pi 8 pi 8 pi	6 po et + 300 à 550 \$/Mmp 9 po et + (Bille saine) 450 \$/Mmp 5 po et + 200 à 300 \$/Corde 8 pi
<b>CARRIER ET BÉGIN INC.</b> , Saint-Honoré, Beauce-Sud Marco Lessard : (418) 485-6884; Cell.: (418) 313-6477		
<b>Arrêt des achats pour une période indéterminée.</b>		

## Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
<b>MOBILIER RUSTIQUE (BEAUCE) INC.</b> , Saint-Martin, Beauce (418) 382-5987: Sylvie Poulin, poste 101; Serge-Paul Quirion, poste 118; www.mobilierrustique.com		
• Livraison sur autorisation seulement. Communiquer avec l'acheteur pour la planification de la livraison. Aucune réception de bois les vendredis. • Bois de 8 pieds doit être obligatoirement démantelé selon les diamètres. • Bois droit et sain. Bois coupé depuis plus d'un an, pourri, croche ou avec marque profonde de scie refusé. • Enlevez complètement les fourches (Coupez en haut et en bas de la fourche). • Qualité AA: Aucune pourriture, aucune fourche et une courbure maximale de 1 pouce. • Qualité A: Aucune fourche, une courbure maximale de 2 pouces et moins de 1 pouce de pourriture. • Bois de multifonctionnelle, diamètre minimum 4 po. • Bois de scie mécanique, vérifiez avec l'acheteur pour les diamètres plus petits.		
Cèdre	10 et 12 pi 6 po 10 et 12 pi 6 po 8 pi 6 po à la corde 8 pi 6 po à la corde 6 pi 6 po à la corde	4 po et + 450 \$/Mmp (Qualité AA) 4 po et + 350 \$/Mmp (Qualité A) 5 po et + 315 \$/Corde 8 pi (Qualité AA) 4 à 5 po 170 \$/Corde 8 pi (Qualité AA) 5 po et + 185 \$/Corde 6 pi (Qualité AA)
<b>CLERMOND HAMEL LTÉE</b> , Saint-Éphrem, Beauce Marco Guay : (418) 484-2888, Cell.: (418) 222-2347		
<b>Arrêt des achats pour une période indéterminée.</b>		
<b>LES INDUSTRIES PICARD &amp; POULIN INC.</b> , Saints-Anges, Beauce Éric Drouin : (418) 253-5456		
• Prix pour un minimum d'un demi chargement, sinon prix à la baisse. • Aucune bille en bas de 5 po acceptée.		
Sapin et épinettes	16 pi 12 pi 8 pi	8 po et + 800 \$/Corde 16 pi 6 po et + 525 \$/Corde 12 pi 5 po et + 280 \$/Corde 8 pi
<b>SCIERIE ALEXANDRE LEMAY &amp; FILS INC.</b> , Sainte-Marie, Beauce Stéphane Lemay (418) 387-5670		
• Bon de livraison numéroté requis. • Possibilité de livrer du pin gris avec entente au préalable. Épinette de Norvège est strictement interdite dans les chargements sous peine de voir la totalité de la livraison refusée. • Chargements dont le diamètre moyen inférieur à 5 po refusés. • Diamètre maximum de 14 pouces, diamètre minimum de 4 pouces. • Aucun bois de champs. Aucun bois rouge ou pourri ne sera accepté. • Surlongueur de 4 pouces demandée. • Réception de billots: Lundi au jeudi: 6 h 45 à 12 h et 12 h 45 à 16h30; vendredi: 6 h 45 à 12 h.		
Sapin et épinettes	Qualité AAA+ AAA AA (1)	Diamètre moyen 6 1/2 po et + 5 1/2 à 6 1/2 po 5 à 5 1/2 po
Billes de 8 pieds 290 \$/corde 8 pi Billes de 9 pieds 340 \$/Corde 9 pi 270 \$/corde 8 pi 320 \$/Corde 9 pi 215 \$/corde 8 pi 240 \$/Corde 9 pi		
(1) Chargement de 4 à 6 po.		
<b>SCIERIE FORTIN INC.</b> , Saint-Isidore, Beauce Gaétan Fortin : (418) 882-5663		
• Cèdre: droit et sain. Tiges de diamètre inférieur refusées		
Cèdre	12 pi 6 po 10 pi 5 po 8 pi 4 po	6 po et + 500 \$/Mmp 6 po et + 450 \$/Mmp 6 po et + 300 \$/Mmp
<b>LES PRODUITS FORESTIERS D.G. LTÉE</b> , Sainte-Aurélie, Beauce Denis Bélanger : (418) 564-1192		
• Séparer les essences par arrimes sur le camion. • 6 po de surlongueur pour toutes les billes de sciage		
Épinettes	Sciage 12-14-16 pi 6 po Palette 8-10-12-14-16 pi 6 po	10 po et + 460 \$/Mmp A,E 8 po et + 360 \$/Mmp B,E
(A) Noeud noir maximum 1 po, noeud rouge maximum 2,5 po. (B) Tous les billots avec des noeuds de 3 et 4 po distancés de 3 pi à 5 pi. (C) Diamètre minimum de 8 po à la souche. (E) Pour livraisons à l'usine de St-Côme-Linière (F) Aucune pourriture, bille droite seulement (G) Diamètre minimum du fin bout : 4,5 po		
<b>RENÉ BERNARD INC.</b> , Saint-Zacharie, Beauce Bob Lachance : Cell.: (418) 225-1063		
• Les billots doivent être séparés par longueurs respectives • Bois droit, noeuds biens rasés, pas de pourriture, pas de rouleur, pas de bois taché, trou de vers ni de métal • Pin blanc palette : Tous les 10 pieds et les billots qui ne rencontrent pas les critères du sciage. La carie qui dépasse 40% du diamètre sera refusée. • Aucun 8 pieds acceptés toutes essences. • Arrêt des achats de sapin, épinette et épinette de Norvège pour une période indéterminée. • Achat de pin rouge à partir du 4 octobre 2021.		
<b>Table internationale 1/4 po.</b>		
Pin blanc	Sciage 12, 14 et 16 pi 6 po Palette 8 et 10 pi 6 po	8 po et + 500 \$/Mmp (B), (C), (D) 8 po et + 375 \$/Mmp (A), (D)
Pin rouge	10 et 12 pi 6 po 10 et 12 pi 6 po	8 po et + 340 \$/Mmp 7 po 320 \$/Mmp
(A) Billes inférieures à la catégorie supérieure. (B) Maximum 1,5 po pour les noeuds noirs et de 3,5 po pour les noeuds rouges, sinon le bois sera classé palette. (C) Billes de pin blanc dans un voyage : 75 % de 16 pi 6 po (D) Toutes les 10 pi et les billots qui ne rencontrent pas les critères de sciage seront classés palette.		
<b>LE SPÉCIALISTE DU BARDEAU DE CÈDRE INC.</b> , Saint-Prosper, Beauce Marco Bélanger : (418) 594-6201		
• Billots surlongueur de (6 pouces) et pas plus du tiers du volume en carie.		
Cèdre (thuya)	8 pi 12 et 16 pi En longueur	8 po (20 cm) et + au fin bout 270 \$/Corde 8 pi 8 po (20 cm) et + au fin bout 320 \$/Mmp 6 po (18 cm) et + au fin bout et 70 \$/Tonne impériale verte 12 po (30 cm) et + à la souche
<b>BOIS DAQUAM INC.</b> , Saint-Just-de-Bretonnières, Montmagny Léandre Rouleau : (418) 244-3608, poste 236; cell.: (418) 625-0594		
• Communiquez avec l'acheteur avant de produire et livrer du 9, et 10 pieds. • Aucun achat d'épinette de Norvège.		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 4 po 9 pi 4 po	6 po et + 86 \$/Tonne imp. verte 5 po et + 82 \$/Tonne imp. verte 4 po et + 295 \$/Corde 10 pi 4 po et + 270 \$/Corde 9 pi
Épinette	En longueur (1)	4 po et + au fin bout 79 \$/Tonne imp. verte
Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout 69 \$/Tonne imp. verte
(1) Diamètres 7, 8, 9 po, aucune carie. 10 po et +, tolérance de 1/3 de carie.		
<b>BARDOBEQ INC.</b> , Saint-Just-de-Bretonnières, Montmagny Martin-Paul Blais-Gauvin : (418) 244-3612		
• Billes non fourchues, ni de bois de champs comportant des nœuds excessifs.		
Cèdre	8 pi 6 po En longueur	8 po et + sain 270 \$/Corde de 8 pi. 12 po et + à la souche 70 \$/Tonne impériale verte
<b>RENÉ BERNARD INC.</b> , Saint-Just-de-Bretonnières, Montmagny Bob Lachance : Cell.: (418) 225-1063		
<b>Arrêt des achats pour une période indéterminée.</b>		

## Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
<b>MATÉRIAUX BLANCHET INC.</b> , Saint-Pamphile, L'Islet Caroline Dubé, (418) 356-3344, poste 531, cel.: (418) 710-0751		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prix pour produits de qualité, exempts de défauts, sinon réductions seront appliquées</li> <li>Veillez respecter les spécifications.</li> <li>Aucun achat d'épinette de Norvège et ni sapin-épinettes de 8 pieds.</li> <li>Heures d'ouverture de la balance: Lundi au jeudi, de 7h à 17h; Vendredi, de 7h à 14h.</li> </ul>		
Épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po En longueur	6 po et + 5 po et + 4 po et +
		90 \$/Tonne imp. verte (A)(D) 85 \$/Tonne imp. verte (A)(E) 79 \$/Tonne imp. verte (A)(C)
Sapin	16 pi 6 po 12 pi 6 po En longueur	6 po et + 5 po et + 4 po et +
		85 \$/Tonne imp. verte (B)(D) 80 \$/Tonne imp. verte (B)(E) 69 \$/Tonne imp. verte (B)(C)
Sapin et épinette	10 pi 4 po	4 po et +
		50 \$/Tonne imp. verte (F)
(A) 90% et plus d'épinette (B) Si moins de 90% d'épinette (C) Minimum de 7 po à la souche toléré, pas de bois d'éclaircie. (D) Essences séparées, 16 pi 6 po avec une tolérance maximale de 25% de 12 pi 6 po. (E) Essences séparées, 12 pi 6 po seule longueur admise. (F) Vous devez livrer des billots afin de livrer du 10 pi 4 po.		
<b>BOIS DAAQUAM INC. DIVISION</b> Saint-Pamphile, L'Islet Raymond Laverdière: Cell.: (418) 356-4260		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bois en longueur: diamètre minimum au pied de l'arbre 7 pouces et à la tête 4 pouces.</li> <li>Diamètre 7, 8, 9 pouces, aucune carie. Diamètre 10 pouces et plus, maximum 1/3 carie.</li> </ul>		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 4 po 9 pi 4 po	6 po et + 5 po et + 4 po et + 4 po et +
		465 \$/Mmp 440 \$/Mmp 295 \$/Corde 10 pi 270 \$/Corde 9 pi
Épinettes (75% et +)	En longueur	4 po et + au fin bout
Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout
Épinette de Norvège	10 pi 6 po	8 po et +
		380 \$/Corde 10 pi
<b>INDUSTRIES MAIBEC</b> Saint-Pamphile, L'Islet Sylvain Garneau: Cel.: (819) 661-2766		
Cèdre	10 à 16 pi 8 pi 8 po En longueur	9 po et + 9 po et + 5 po et + au fin bout et 12 po et + à la souche
		70 \$/Tonne imp. verte 270 \$/Corde 8 pi 70 \$/Tonne imp. verte
<b>BOIS DE SCIAGE LAFONTAINE INC.</b> Sainte-Perpétue, L'Islet Robin Pelletier: Bur.: (418) 356-6573		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po	5 po et + 5 po et +
		485 \$/Mmp 460 \$/Mmp
<b>GROUPE LEVEL (SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA)</b> Bas Saint-Laurent Jonathan Blais: (418) 493-2097, poste 201		
• Arrêt prolongé des achats jusqu'en octobre 2021.		
Épinette de Norvège	10 pi 4 po 8 pi 4 po	Sciage Sciage
		8,5 po et + 5 à 14 po
		320 \$/Corde (B) 200 \$/Corde (A)
Pin gris	8 pi 4 po	Sciage
		5 po et +
		220 \$/Corde
Sapin et épinettes	8 pi 4 po	Sciage
		4 à 7 po
		260 \$/Corde
(A) Les billes dont le diamètre excèdent le maximum indiqué ou celles en deca du diamètre minimum indiqué seront déduites du paiement. (B) Les billes doivent être démêlées et de qualité premium. Les billes qui ne se classent pas (Courbure, carie, longueur) seront payées au taux de 220\$/Corde de 10 pi.		

## Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
<b>RIVE-NORD</b>		
<b>MASKI INC.</b> , Louiseville, Mauricie Normand Yelle: (819) 228-8461, poste 202; Cell.: (819) 609-3020		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Billes fraîches, aucun érable entaillé, aucune bille chauffée.</li> <li>Bouleau blanc: aucune trace de vers acceptée.</li> <li>Longueur de 8 à 12 pi avec surlongueur de 4 po.</li> <li>Diamètre minimum de 9 po, maximum de 32 po.</li> </ul>		
<u>Prix usine \$/Mmpmp règle internationale</u>		
<b>DÉROULAGE</b>	CLAIR 16 po + /4FC(1)	PRIME 14 po + /4FC(2)
		SÉLECT 12 po + /4FC(1)
		SCIAGE #1 11 po/4FC
		#2 10 po + /2FC
		#3 9 po + /2FC
		16 po + /3FC
		13 po + /3FC
Érable à sucre (1)	1250 \$	1100 \$
Merisier	1100 \$	900 \$
Chêne rouge	1100 \$	1000 \$
Érable rouge (plaine)	875 \$	825 \$
		750 \$
		650 \$
		500 \$
		400 \$
(1) DÉROULAGE: Maximum 1/3 de coeur. SCIAGE #1 et #2: Maximum 40% de coeur; SCIAGE #3: Maximum 50% de coeur. (2) Bille de pied seulement.		
<b>LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE</b> Usines de Shawinigan Fannie Ladouceur: (450) 433-4695; (514) 953-4656		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Billes fraîchement coupées et saines, pas de grains frisés ni de traces de vers.</li> <li>Longueurs standards pour érable: 9 pi 4 po, 11 pi 4 po seulement pour les classes Prime, Nos.1 &amp; 2.</li> <li>Peut accepter un faible pourcentage de 8 pi 6 po.</li> <li>Longueur standard pour peuplier (Tremble): 8 pi 10 po.</li> <li>Carie du bout: Maximum 2 po et centré.</li> <li>Noeuds acceptés: Maximum 2,5 po et moins, fermés et sains.</li> <li>Courbure maximum: Diamètres 10 et 11 po, aucune courbure; 12 et 13 po, 1 po de courbure; 14 po et +, 2 po de courbure.</li> <li>Érable: 1/3 de coeur ou moins et non entaillé.</li> </ul>		
<u>Prix au chemin - Table internationale</u>		
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	9-11 pi 4 po	Dér. 4FC
		16 po et + 14 po et + 12 po et + 11 po et + 10 po et +
		2000 \$/Mmp 1700 \$/Mmp 1000 \$/Mmp 800 \$/Mmp 700 \$/Mmp
		Dér. 3FC
		14 po et + 12 po et + 11 po et + 10 po et + 10 po et +
		1000 \$/Mmp 800 \$/Mmp 700 \$/Mmp 700 \$/Mmp 700 \$/Mmp
Érable à sucre	9-11 pi 4 po	Dér. 4FC
		16 po et + 14 po et + 12 po et + 11 po et + 10 po et +
		2200 \$/Mmp 1800 \$/Mmp 1300 \$/Mmp 800 \$/Mmp 700 \$/Mmp
		Dér. 3FC
		14 po et + 12 po et + 11 po et + 10 po et +
		1300 \$/Mmp 800 \$/Mmp 700 \$/Mmp 700 \$/Mmp
Peupliers (tremble)	8 pi 10 po	Dér. 4FC Dér. 3FC
		11 po et + 12 po et +
		400 \$/Mmp 400 \$/Mmp

## Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
<b>SCIERIE WELSH &amp; FILS INC.</b> Saint-Alban, Portneuf Steeve Welsh: (581) 978-2224		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Surlongueur de 4 à 6 pouces.</li> <li>Bois droit, pas de rouler, frais coupé, noeud bien rasé, aucune pourriture, bois non conforme ne sera pas payer.</li> <li>Prendre entente avec l'acheteur avant livraison.</li> </ul>		
Tremble (belle qualité)	12 pi 8 pi	8 po et + 8 po et +
		375 \$/Corde 12 pi 250 \$/Corde 8 pi
<b>SCIERIE DION &amp; FILS INC.</b> Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers: (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834		
<b>DÉROULAGE</b>		
Merisier	9 pi 4 po	12 po et + /4FC
		925 \$/Mmp
<b>SCIAGE</b> (Surlongueur de 4 à 6 pouces minimum)		
Merisier et érable à sucre	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	14 po et + /3FC+ 12 et 13 po/3FC+ 10 et 11 po et + /2FC+ 8 et 9 po et + /2FC+
		750 \$/Mmp 575 \$/Mmp 425 \$/Mmp 325 \$/Mmp
Bouleau blanc	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	12 po et + /3FC+ 10 et 11 po et + /2FC+ 8 et 9 po/2FC+
		500 \$/Mmp 350 \$/Mmp 275 \$/Mmp
		Érable rouge Hêtre, frêne, et tilleul
Érable rouge (plaine), frêne, hêtre et tilleul	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	12 po et + /3FC 10 et 11 po et + /2FC+ 8 et 9 po/2FC+
		225 \$/Mmp 175 \$/Mmp 150 \$/Mmp
		200 \$/Mmp 150 \$/Mmp 125 \$/Mmp
(1) Jusqu'à 33% de coeur. Si plus de 33%, déclassé d'un grade. Si plus de 50% de coeur, déclassé de 2 grades.		
<b>SCIERIE BLOUIN INC.</b> Saint-Jean Île-d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin: (418) 829-3483		
• Bois droit seulement.		
Merisier et érable à sucre	8 à 12 pi 8 à 12 pi 8 à 12 pi	14 po et + 11 à 13 po 8 à 10 po
		575 \$/Mmp 485 \$/Mmp 350 \$/Mmp
Frêne	8 à 12 pi 8 à 12 pi	13 po et + 8 à 10 po
		550 \$/Mmp 375 \$/Mmp
Bouleau et plaine	8 à 12 pi	9 po et +
		425 \$/Mmp
Hêtre	8 à 12 pi 8 à 12 pi	13 po et + 9 à 12 po
		375 \$/Mmp 300 \$/Mmp
Autres bois franc	8 pi 4 po	8 po et +
		225 \$/Corde 8 pi
Tremble	8 pi 4 po	8 po et +
		250 \$/Corde 8 pi
<b>GROUPE NBG</b> Saint-Hilarion, Charlevoix Luc Fortin: (418) 894-8866, (418) 899-6786, ext. 105		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Veillez communiquer avec l'acheteur avant de produire. Livraison uniquement à Saint-Hilarion.</li> <li>Aucun peuplier baumier accepté.</li> <li>Aucune courbe, fourche, carie, chicot, trou.</li> <li>Bois frais seulement et sans décoloration.</li> <li>Branche et noeuds doivent être coupés au ras du tronc.</li> <li>NBG se réserve le droit de modifier ses prix dans un délai de 14 jours.</li> </ul>		
Tremble	8 pi 5 po	8 po et +
		53 \$/TMV
<b>SCIERIE FRASER INC.</b> Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour: (418) 665-3481		
		<u>Prix au chemin</u>
Tremble	8 pi 4 po 10,12 et 16 pi 6 po	5 po et + 6 po et +
		130 \$/Corde 8 pi 32 \$/m³ solide
<b>SCIERIE PETIT-SAGUENAY</b> Petit Saguenay, Saguenay Géralde Pelletier: (418) 272-3418, poste 2222		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Courbure: flèche de 2 po maximum.</li> <li>Carie molle: -25% du diamètre à un seul bout.</li> </ul>		
Tremble	10 et 12 pi 6 po 8 pi 6 po	7 po et + 5,5 po et +
		50 \$/Tonne métrique verte 48,30 \$/Tonne métrique verte
<b>BERSACO INC.</b> Les Bergeronnes, Côte-Nord Lucas Deschênes (418) 232-1100 poste 224		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Contactez l'acheteur préalablement afin de prendre entente pour la qualité et le transport.</li> <li>Longueur: 8 pi 4 po (Min. 8 pi 2 po et max. 8 pi 6 po.) aucun bois en longueur.</li> <li>Diamètre: Minimum: 5,5 po, si plus petit, rejeté. Maximum: 21 po.</li> <li>Noeuds bien rasés, aucune fourche, aucun arbre mort.</li> <li>Carie: Si égale ou plus de 25% du diamètre, bille rejetée.</li> <li>Courbure: 1/4 du diamètre par rapport à la flèche centrale.</li> <li>Tremble et bouleau démêlés, aucun peuplier baumier accepté.</li> </ul>		
Bouleau blanc	5,5 po et +	Secteur BEST (1) 47 \$/m³ solide
Tremble	5,5 po et +	44 \$/m³ solide
		(1) Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Coeur, Tadoussac et Longue-Rive
<b>RIVE-SUD</b>		
<b>LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC.</b> East Angus, Estrie Robert Lapointe: (819) 832-2746, poste 23		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Noeuds bien rasés et pas de pourriture.</li> <li>Préférence pour le 92 po.</li> </ul>		
		<u>Prix au chemin 101 km et +</u>
Bois franc	92 po	6 à 20 po
		250 \$/Corde 92 po
Tremble	92 po	6 à 20 po
		155 \$/Corde 92 po
<b>COMPAGNIE DE PLACAGE MÉGANTIC INC.</b> Lac-Mégantic, Estrie Jean Rosa: cell.: (819) 583-8491		
• Billes fraîches. Grains frisés, spiralés et les traces de vers refusés.		
<b>DÉROULAGE</b>		
Bouleau jaune (merisier) et blanc	8 pi 6 po ou 9 pi 4 po	
Érable à sucre min.	8 pi 9 po ou 9 pi 4 po et 40% coeur max.	
Diamètre	Défauts de surface	Défauts de Bout
		Courbure maximale
		Bouleau jaune (merisier) et blanc
		Érable à sucre
AA	16 po	Aucun
		Aucun
		1 po max.
		1800 \$/Mmp
AD	14 po	4FC
		Aucun
		1 po max.
		1500 \$/Mmp
		1500 \$/Mmp
D1	12 po	12 et 13 po/4FC 14 et + /3FC
		2 po centré 4 po centré
		1 po max. 2 po max.
		1100 \$/Mmp
		1100 \$/Mmp
D2	11 po	4FC
		Aucun
		1 po max.
		850 \$/Mmp
		850 \$/Mmp
D3	10 po	12 et 13 po/3FC 14 po/2FC
		2 po centré 4 po centré
		1 po max. 2 po max.
		650 \$/Mmp
		650 \$/Mmp
		Aucune 1 po max.
		650 \$/Mmp
		650 \$/Mmp

## Les marchés des feuillus durs et du tremble

## Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout		PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)			
<b>LES PLANCHERS MERCIER INC.</b> , Drummondville, Centre-du-Québec Jean-François Caron: (418) 774-6530; cell. (819) 472-0441						
<ul style="list-style-type: none"> <li>Longueur 8 pi 6 po et plus. Longueurs paires et impaires acceptées.</li> <li>Diamètre de 8 à 30 pouces.</li> <li>Aucune restriction de cœur grade #3 et #5.</li> <li>Érable et plaine cœur sain, pas de cœur foncé ou chocolat ou étoilé.</li> <li>Billots frais, droits, aucune pourriture, fente et rouleur.</li> <li>Aucun minéral ou trace de vers dans le bouleau blanc.</li> <li>Billots non conformes payés 150 \$/Mmp.</li> </ul>						
<b>\$/Mmp - Table internationale 1/4 po</b>						
SCIENCE	PRIME	SELECT	No 1	No 2	No 3	No 5
	16 po 3FC	14 po 3FC	12 po 3FC	10 po 2FC	8 à 10 po/0FC	11 po et+/0FC
Chêne rouge	—	—	—	550 \$	400 \$	450 \$
Érable à sucre (1/2 cœur)	—	—	—	600 \$	425 \$	475 \$
Bouleau jaune	—	—	—	500 \$	400 \$	450 \$
Noyer noir	—	—	—	1 000 \$	650 \$	750 \$
Frêne blanc	—	—	—	500 \$	400 \$	450 \$
Érable rouge	—	—	—	425 \$	350 \$	375 \$
<b>PREVERCO INC.</b> , Daveluyville, Centre-du-Québec Alain Thibeault: (819) 367-2320, poste 1026, Cell.: (819) 386-1712						
<ul style="list-style-type: none"> <li>Livraison: Du lundi au jeudi de 6h à 23h, vendredi de 6h à 12h (12h à 17h, sur appel). Toujours appeler avant la livraison pour avoir un numéro de commande.</li> <li>Tous les billots avec un nombre excessif de défauts seront classés 5.</li> <li>Tous les billots OFC et 1FC avec de la pourriture, courbe excessive et carie, seront classés 5.</li> <li>Pour plus de détail, voir PRIXBOIS.ca</li> </ul>						
<b>\$/Mmp - Table internationale 1/4 po</b>						
Essences	Prime	Sélect	No.1	No.2	3 Palette	5 Palette
	14 po+/3FC 13 po/4FC	13 po+/3FC 12 po/4FC	12 po/3FC 11 po/4FC 15 po/2FC	10 po/2FC 13 po/1FC	12 po+/0FC 9 po/2FC 10 et 11 po/1FC	9 po +/0CLF 1 po+/2CLF
Chêne rouge	750 \$	700 \$	625 \$	575 \$	500 \$	350 \$
Érable	800 \$	750 \$	700 \$	575 \$	425 \$	350 \$
Érable petit cœur	950 \$	850 \$	800 \$	650 \$	500 \$	400 \$
Merisier	750 \$	700 \$	650 \$	550 \$	425 \$	350 \$
Bouleau blanc	325 \$	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$	0 \$
Plaine	700 \$	650 \$	550 \$	500 \$	400 \$	325 \$
Frêne blanc	550 \$	500 \$	475 \$	400 \$	325 \$	275 \$
<b>SCIERIE LAUZÉ INC.</b> , Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé: (418) 796-2346						
<b>Prix au chemin</b>						
Tremble	8 pi	6 po et +	160 \$/Corde 8 pi			
<b>AMEX INC.</b> , Plessisville, Mégantic Luc Lambert: Cell. (819) 998-0520						
<ul style="list-style-type: none"> <li>Avant de livrer, téléphonez pour obtenir un numéro de référence.</li> <li>Coupez vos billots le plus droit possible, une courbe est un défaut majeur.</li> <li>Les longueurs acceptées sont de 8 à 16 pieds avec 6 po de surlongueur. Longueurs paires préférées.</li> <li>Érable à sucre : cœur entre 40 et 60% perte d'un grade, si plus de 60% perte de 2 grades</li> <li>Frêne blanc : Select et meilleur cœur de plus de 75% perte d'un grade. Pas de restriction de cœur dans les grades 1, 2 et 3.</li> <li>Érable rouge et bouleau : cœur de 50 à 75% perte d'un grade; si plus de 75%, perte de 2 grades.</li> <li>Diamètre maximal à la souche de 34 pouces. Les billes plus grosses seront rejetées et non-payées.</li> <li>Toutes les essences non-mentionnées sur cette liste de prix seront rejetées.</li> <li>Érable rouge avec trous de vers refusé et classifié comme «Rejet».</li> <li>Prix livré à l'usine. Le producteur sera responsable de sa livraison.</li> <li>Le 100\$/Mmp pour le transport inclus dans le prix usine.</li> </ul>						
<b>\$/Mmp - Table internationale</b>						
Essences	Prime +	Prime	Sélect	No.1	No.2	No.3 (4)
	15 po+/4FC 16 po+/3FC	13 po/4FC (1)(2) 14 po/3FC	12 po/4FC (2) 13 po/3FC	11 po/4FC (2) 12 po/3FC 15 po +/2FC	10 - 12 po/2FC 13 po +/1FC	10 po +/0FC 9 po/2FC (3)
Noyer noir	4275 \$	3750 \$	3150 \$	2650 \$	1825 \$	775 \$
Chêne blanc	1975 \$	1750 \$	1475 \$	1200 \$	725 \$	300 \$
Érable à sucre	1975 \$	1750 \$	1550 \$	1275 \$	850 \$	350 \$
Cerisier	1250 \$	1100 \$	825 \$	675 \$	425 \$	250 \$
Bouleau jaune	1150 \$	1000 \$	825 \$	725 \$	425 \$	250 \$
Érable rouge	1250 \$	1100 \$	875 \$	750 \$	425 \$	250 \$
Frêne blanc	1125 \$	975 \$	825 \$	700 \$	450 \$	250 \$
Chêne rouge	1100 \$	975 \$	825 \$	700 \$	450 \$	250 \$
Bouleau blanc	925 \$	750 \$	625 \$	600 \$	325 \$	200 \$
Caryer	625 \$	575 \$	525 \$	475 \$	350 \$	250 \$
(1) Bille de pieds seulement (2) Petit défaut accepté (3) Droit et sain (4) Faible % de no 3 accepté dans chaque chargement						
<b>VEXCO INC.</b> , Bernierville, Saint-Ferdinand, Mégantic Jocelyn Champagne: (418) 428-3704, extension 221, Cell.: (819) 621-9045						
<ul style="list-style-type: none"> <li>Évitez de couper en temps de sève. Achetez le bois le plus tôt possible après la coupe.</li> <li>Longueur de 8 pi 9 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po, 10 po et + (8 et 9 po, maximum 15 %).</li> <li>Préférence de longueur: en premier 9 pi 6 po - 10 pi 6 po; en second 8 pi 6 po - 12 pi 6 po.</li> <li>Érable, partie non entaillée seulement. Érable et érable rouge plus de 1/2 cœur baisse d'une face claire.</li> <li>Diamètre maximum de 30 po au gros bout</li> <li>Bouleau blanc avec trace de vers = Grade 3 ou 4</li> </ul>						
<b>\$/Mmp - Table internationale</b>						
Essence	Super Prime	Prime	Sélect	No1	No2	No3
	16 po/3 FC	14 po/3FC	12 po/3FC	No1 10 po/3FC 14 po/2FC	No2 10 po/2FC	No3 12 po/0+1FC 0+1FC
Noyer noir	3 200 \$	3 000 \$	2 500 \$	2 000 \$	1 300 \$	1 000 \$
Chêne rouge	1 100 \$	1 000 \$	800 \$	750 \$	650 \$	500 \$
Cerisier	1 000 \$	900 \$	700 \$	500 \$	400 \$	300 \$
Bouleau jaune	950 \$	850 \$	750 \$	600 \$	550 \$	400 \$
Frêne	900 \$	800 \$	700 \$	650 \$	550 \$	400 \$
Érable à sucre (1)	900 \$	800 \$	700 \$	600 \$	550 \$	400 \$
Bouleau blanc	500 \$	400 \$	300 \$	275 \$	250 \$	225 \$
Érable rouge (1)	500 \$	450 \$	400 \$	375 \$	325 \$	300 \$
Noyer cendré	400 \$	375 \$	350 \$	325 \$	300 \$	275 \$
Hêtre, caryer, orme, tilleul	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	225 \$
<b>DÉROULAGE</b> (Longueur: 8 pi 6 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po)						
	V-1	V-2	V-3	V-4		
	14 po/4FC	12 po/4FC	11 po/4FC	10 po/4FC		
		14 po/3FC	12 po/3FC	11 po/3FC		
Bouleau jaune et blanc	1 350 \$	950 \$	700 \$	550 \$		
Érable à sucre (1/3 cœur)	1 100 \$	950 \$				
Chêne rouge	1 300 \$	1 000 \$				
(1) (1/2 cœur)						

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout		PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)			
<b>LES BOIS POULIN INC. (Scierie Bois Franc Nord)</b> , Saint-Jacques-de-leeds, Mégantic Jean Rosa: (819) 583-8491						
<b>SCIENCE</b>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>Longueur 8 à 12 pieds. Surlongueur 6 pouces. Bois fraîchement coupé.</li> </ul>						
<b>\$/Mmp - Table internationale - Prix au chemin</b>						
Essence	Prime	Sélect	No 1	No 2	No 3	No 4
	14 po et +/3FC	12 po et +/3FC	10 po et +/2FC	11 po et +/0FC	10 po/0FC	8 po et +/0FC
Érable à sucre	750 \$	650 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$
Merisier	700 \$	575 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$
Cerisier	825 \$	625 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$
Frêne Blanc	600 \$	425 \$	325 \$	275 \$	225 \$	125 \$
Bouleau blanc	650 \$	525 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$
Érable rouge	575 \$	400 \$	325 \$	275 \$	225 \$	100 \$
<b>BOIS CARGAULT INC.</b> , Saint-Pamphile, L'Islet Ghislain Bélanger ou Julie Paré: (418) 356-5099						
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bouleau-merisier frais, bois décoloré mis dans la catégorie bois francs.</li> <li>Noeuds bien rasés, bois droit (courbure maximale de 2 pouces acceptée) et sain.</li> <li>Communiquez avec l'acheteur avant de produire du tremble.</li> </ul>						
Bouleau-merisier	8 pi 4 po	6,5 po et +	250 \$/Corde 8 pi			
Bois francs	8 pi 4 po	6,5 po et +	250 \$/Corde 8 pi			
Tremble	8 pi 4 po	6,5 po et +	220 \$/Corde 8 pi			
<b>SCIERIE ARBOTEK INC.</b> , Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Jimmy Deschênes: (418) 244-3691						
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maximum de 50% du volume en 8 pieds. Longueur paire et impaire entre 8 et 12 pi, toutes essences.</li> <li>Surlongueur de 4 à 6 po requise. Diamètre au fin bout non inférieur aux spécifications.</li> <li>Maximum de 1/3 du diamètre de pourriture toléré.</li> <li>Encoches d'abattage bien coupées.</li> <li>Noeuds, bosses et loupes rasés à l'affleurement du tronc, aucune fourche acceptée.</li> <li>Aucun corps étranger tels que acier, clou, chalumeau. Billes de pied provenant d'érablières ayant déjà été entaillées seront refusées.</li> <li>Prix et spécifications pour le déroulage sont disponibles sur PrixBois.ca</li> </ul>						
<b>SCIENCE</b> : Longueur 8 à 16 pieds						
<b>\$/Mmp - Table internationale 1/4 po</b>						
Érable	No1	No2	No3	No4		
	14 po et +/2FC et +, 1/2 cœur ou -, 1/3 de pourriture max.	10 à 13 po/2FC et +, 1/2 cœur ou -, 1/3 de pourriture max.	10 po et +/2FC et +, + de 1/2 cœur	9 po/2FC et +, 1/2 cœur ou -; 10 po/1FC		
Merisier /	No1	No2	No3			
Bouleau blanc	14 po et +/2FC et +	10 à 13 po/2FC et +	9 po/2FC et +; 12 po/1FC et +			
Érable Rouge	No1	No2				
	10 po et +/3FC et +, 1/2 du diamètre cœur ou -, écorce lisse	10 po et +/2FC et meilleures + 1/2 du diamètre de cœur				
<b>Bois franc longueur hygrade</b> : Bouleau blanc, Bouleau jaune, Érable à sucre, Érable rouge.						
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diamètre minimum de 12 po au gros bout. Diamètre minimum de 9 po au fin bout. 56 \$/Tonne imp. verte</li> <li>Chaque tige doit contenir au minimum une bille de 8 pi.</li> <li>Accepte un maximum de 10% d'éranle rouge par chargement.</li> </ul>						
<b>Bouleau blanc*</b>	8 pi 6 po et +	6,5 po et +	68 \$/Tonne imp. verte			
* Courbure maximum 2 po.						

## Les marchés spéciaux (résineux et feuillus)

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout		PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)	
<b>STELLA-JONES</b> , Rivière Rouge Philippe Fredette: (819) 986-8998, poste 1162, (819) 664-0423				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de débiter votre production.</li> <li>Possibilité de produire des poteaux de 32 et 37 pieds après entente au préalable avec l'acheteur.</li> <li>Aucune carie, ni pourriture. Aucune section morte sur le tronc. Pas de coude. Courbure légère acceptée.</li> </ul>				
Pin gris et pin rouge	62 pi	8 po et +	170 \$/poteau chemin (E)	
	57 pi	8 po et +	160 \$/poteau chemin (D)	
	52 pi	8 po et +	130 \$/poteau chemin (C)	
	47 pi	8 po et +	95 \$/poteau chemin (B)	
	42 pi	7 po et +	75 \$/poteau chemin (A)	
(A) Circonférence de 39 à 46 po, (B) de 42 à 48 po, (C) de 47 à 53 po, (D) de 48 à 54 po, (E) de 50 à 56 po, à 6 pi de la souche.				
<b>ARBEC BOIS D'OEUVRE INC.</b> , La Tuque, Mauricie Éric Boivin: (819) 523-2765 #3229				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tiges sélectionnées par l'acheteur, estimation gratuite. Surlongueur de 2 pieds.</li> </ul>				
	Longueur (pi)	Circonférence à 6 pi du gros bout	Diamètre au fin bout (po)	
Pin gris et pin rouge	52 pi	48 po et +	9	
	47 pi	44 à 47 po	9	
	42 pi	41 à 43 po	8	
	42 pi	39 à 40 po	8	
	37 pi	35 à 38 po	7	
<b>LES CONSTRUCTIONS DE BOIS ROND LA CIME INC.</b> , Stoneham, Québec François Bourboin: (418) 848-2679				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat d'arbre en longueur seulement. Martelage des tiges en forêt à la charge de l'acheteur.</li> <li>Diamètre minimum hauteur de poitrine (DHP): 12 po</li> </ul>				
Pin blanc				600 \$/Mmp
<b>BOIS ROND CONSTRUCTION GC INC.</b> , Sainte Catherine-de-la-Jacques-Cartier Gaétan Couture: (418) 875-0571; Cell.: (418) 455-6540				
Pin blanc	16 pi	14 po et +	425 \$/Mmp	
	10 pi	14 po et +	400 \$/Mmp	
	12 à 16 pi	12 po et +	375 \$/Mmp	
Pin rouge	16 pi	12 po et +	375 \$/Mmp	
	25 à 30 pi	12 po et +	110 \$/Billes	

**Vous voulez comparer facilement l'offre des acheteurs pour votre bois? Consultez le site Web**



## Les producteurs forestiers répondent à la forte demande

**A**u cours des 18 derniers mois, une récession d'une ampleur inattendue a laissé place à une reprise économique vigoureuse, mais inégale. De toute évidence, la volatilité a imprégné le marché des produits forestiers. D'une part, l'inadéquation entre l'offre et la demande de matériaux de construction en bois a propulsé leur prix vers une ascension vertigineuse puis dans une chute tout aussi brutale. D'autre part, hors de l'attention des médias, d'autres produits forestiers comme les pâtes et papiers ont vu leurs marchés s'améliorer après plusieurs trimestres où l'industrie n'a cessé de jongler avec l'offre afin de la coupler avec une demande évasive. Cette volatilité s'est également reflétée dans la mise en marché des producteurs forestiers qui s'est illustrée dans la première moitié de l'année, mais qu'en sera-t-il de la seconde ?

### Le prix des produits de construction en bois brise des records

La mise en marché des producteurs forestiers est particulièrement sensible au bon fonctionnement des activités de construction et de rénovation puisque tout près des trois quarts de leurs livraisons de bois sont destinés aux scieries de sapin-épinettes ainsi qu'aux usines de panneaux OSB.

Le rythme des mises en chantier, tant aux États-Unis qu'au Canada, demeure nettement supérieur au niveau pré-pandémique en raison des bas taux hypothécaires et de l'avènement du télétravail. En effet, les mises en chantier aux États-Unis et au Canada en juillet ont atteint un rythme moyen de 1,80 million d'unités sur une base annualisée, en hausse de 25 % comparativement à juillet 2019. Seule ombre au tableau, l'émission de permis de construction connaît une trajectoire décroissante depuis le mois de mars 2021, fort probablement en raison de la hausse de prix démesurée des maisons unifamiliales au cours de la dernière année (+20 %).

La demande pour les matériaux de construction a été exceptionnelle durant les six premiers mois de l'année en raison de la construction immobilière et de l'engouement des consommateurs pour les rénovations. Cependant, au tournant de l'été les Rona, Home Depot et Lowe's ont diminué de façon importante leurs commandes de matériaux de construction en bois. Signe que les Américains quittent leurs patios pour les plages : le trafic aérien américain se situe actuellement à 80 % de son rythme de 2019, contre à peine 20 % en juillet 2020.

Quant à l'offre de matériaux de construction, celle-ci est beaucoup plus abondante qu'à la même période l'an dernier. La production canadienne de bois d'œuvre a été 15 % plus élevée de janvier à mai cette année. Quant aux panneaux OSB, la production nord-américaine

est en hausse de 7,1 % au cours du premier semestre. Cette hausse de l'offre a permis de normaliser les inventaires dans la chaîne d'approvisionnement, contrastant ainsi avec la pénurie des trimestres précédents.

La hausse de l'offre couplée à une plus faible demande de la part du secteur de la rénovation a provoqué une chute brutale du prix de ces matériaux de construction au cours de l'été alors qu'auparavant, ils brisaient des records. Malgré le ralentissement estival, la plupart des analystes et des dirigeants d'entreprises du secteur anticipent un certain rebond dans les prix du bois d'œuvre et des panneaux OSB, une fois que le rythme des travaux de rénovation reprendra. Par ailleurs, les récentes baisses de prix ont forcé plusieurs scieries de l'ouest du pays à cesser leur production, ce qui devrait occasionner un raffermissement de la valeur du bois d'œuvre résineux à court terme. Bien qu'il n'y a pas eu d'annonce d'arrêt de production lié à une baisse des conditions de marché au Québec, l'importante correction du prix du bois d'œuvre diminuera certainement le rythme d'achat de bois de sciage de sapin-épinettes de la forêt privée.

### Évolution du prix des produits du bois depuis le début de la pandémie(en \$ CA de 2021)

Produits du bois	Mars 2020	Évolution	Août 2021	Depuis mars 2020		Moyenne historique depuis 1995
				Min.	Max.	
Bois d'œuvre résineux (\$/MPMP) (scieries de sapin-épinettes)	570 \$		540 \$	494 \$	1 793 \$	570 \$
Panneaux OSB (\$/1 000 pi²) (Louis.-Pacifique, West Fraser, Forex, Arbec)	519 \$		547 \$	440 \$	2 059 \$	405 \$
Palette (indice janvier 2021 = 100) (Bois CFM, NBG, Damabois et autres)	99		154	99	154	130

Sources : FRED, Random Lengths, Statistique Canada

En parallèle, la reprise économique bénéficie présentement à l'industrie des composantes de palette en bois. Selon Statistique Canada, le prix des palettes a bondi de plus de 50 % comparativement à son niveau pré-pandémique. Cette hausse est partiellement tributaire d'un accroissement du prix du bois d'œuvre feuillu et par une accélération de la consommation nord-américaine cette année. Rappelons que près de 90 % de tous les biens achetés en Amérique du Nord transitent sur des palettes. Ainsi, les manufacturiers de palettes intégrées qui scient eux-mêmes leurs bois ronds ont vraisemblablement assisté à une embellie notable de leurs conditions de marché. Pensons ici à Scierie Saint-Fabien, Bois CFM, Groupe NBG, Damabois, Scierie du Petit-Saguenay, Menuiserie East-Angus et Bois Cargault. Espérons que cela profitera aux producteurs, et ce, bien que ce pro-

duit niché ne représente que 3,5 % des livraisons de la forêt privée en 2020.

### Reprise du marché des pâtes et papiers

La demande de papier a été fortement ébranlée par un ralentissement économique mondial et les mesures de confinement causées par la pandémie. Le télétravail et la fermeture des milieux scolaires se sont traduits par une perte nette de la demande en 2020 et une baisse généralisée des prix. Pour répondre à cette faiblesse, l'industrie a procédé à une rationalisation de sa capacité de production dès le début de la pandémie. Dans le segment du papier journal, Produits forestiers Résolu (PFR) a procédé à la fermeture des usines d'Amos et de Baie-Comeau, résultant en une baisse d'environ 12 % de la capacité de production nord-américaine. Cela s'est également traduit par une baisse de 35 % des exportations québécoises au cours du premier semestre de 2021. Du côté du papier fin non couché (UFS), Domtar, qui appartient désormais à Paper Excellence, a fermé 5 de ses 12 lignes de pro-

duction de papiers. Fort heureusement, l'usine de Windsor est demeurée ouverte.

Avec la généralisation de la fin des mesures de confinement, l'équilibre entre une offre réduite et un rebond de la demande laisse présager une amélioration des conditions de marché pour les papiers. Néanmoins, il aura fallu près de 15 mois et d'importantes fermetures d'usines en Amérique du Nord pour que les prix des produits papetiers reviennent à leur niveau d'avant pandémie. Il serait surprenant que la majorité des unités de production fermées puissent redémarrer considérant que l'accélération de l'adoption des nouvelles technologies a provoqué la destruction structurelle d'une partie de la demande de papiers.

Signe qu'une reprise économique est bien entamée, le prix de la pâte kraft résineuse (NBSK) a augmenté de plus de 30 % entre janvier et avril 2021. C'est également le cas de tous les types de pâtes de bois qui ont connu une trajectoire similaire depuis le début de l'année. Ce contexte a certainement bénéficié à Rayonier à Témiscaming, à Produits forestiers Résolu à Saint-Félicien et à SAPPI à Matane. L'ouverture de nouvelles usines en Amérique du Sud au cours des prochains trimestres pourrait cependant bouleverser l'équilibre sur ce marché à moyen terme.

Bien que les livraisons des producteurs aux usines de pâtes et papiers ont grandement diminué au fil du temps, il n'en demeure pas moins que ces actifs stratégiques contribuent à l'essor du secteur forestier en général. Depuis 2018, les producteurs forestiers ne livrent pratiquement plus de bois rond résineux directement aux usines de pâtes et papiers du Québec. Néanmoins, les copeaux de sciage résineux, qui représentent environ 38 % du volume des billes sciées, sont utilisés dans la production de papier journal un peu partout au Québec. Or, ce débouché est névralgique pour assurer l'écoulement des sous-produits des scieries. En revanche, les livraisons de bois à pâte feuillu des producteurs forestiers constituent toujours des approvisionnements stratégiques pour quelques papeteries, cartonneries et pulperies.

### L'impact pour les producteurs forestiers

La solide performance du marché des produits forestiers au cours de la première partie de l'année, particulièrement celle des produits de construction en bois, s'est traduite par une forte demande de bois rond. Collectivement, les producteurs forestiers ont été en mesure d'augmenter rapidement leurs récoltes. Les livraisons de la forêt privée québécoise sont en hausse d'environ 15 % sur un an, alors que le rythme des livraisons annualisé et désaisonnalisé est passé de moins de 5,7 Mm³, au déclenchement de la pandémie, à plus de 6,6 Mm³ avant la période du dégel de 2021.

Toutefois, la récente chute du prix du bois d'œuvre et des panneaux OSB a mis fin à cet élan. En effet, de plus en plus de scieries annoncent des baisses de prix pour le bois rond de sciage de sapin-épinettes et contingentent la réception de bois. Espérons que ce désagrément sera temporaire, car les producteurs auront bien besoin de ces marchés pour compenser la baisse de la demande de bois à pâtes ainsi que pour écouler la hausse des volumes issus de coupes préventives et de récupération liée à l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE).

Analyse et rédaction, Vincent Bouvet, B.A.  
Fédération des producteurs forestiers du Québec

### Évolution du prix des pâtes et papiers depuis le début de la pandémie(en \$ CA de 2021)

Pâtes et papiers	Mars 2020	Évolution	Août 2021	Depuis mars 2020		Moyenne historique depuis 1995
				Min.	Max.	
Papier journal (\$/tonne) (PF Résolu, White Birch)	930 \$		902 \$	775 \$	930 \$	1 100 \$
Papier UFS (\$/tonne) (Domtar - Paper Excellence)	1 647 \$		1 601 \$	1 455 \$	1 657 \$	1 770 \$
Pâte kraft résineuse (\$/tonne) (PF Résolu St-Félicien)	1 584 \$		1 925 \$	1 476 \$	1 974 \$	1 370 \$

Sources : FRED, RISI, Statistique Canada

## Évènement à venir

### • Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec – 18 septembre 2021

Le samedi 18 septembre 2021, le Mont Apic sera à nouveau l'hôte de la Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec qui se déroulera cette année sous la formule de conférences extérieures. Le prix d'entrée est de 5 \$. Pour information : M. Steve Lemay au 819 752-4951 [www.journeeforestiere-centreduquebec.ca](http://www.journeeforestiere-centreduquebec.ca).

### • Webinaire de l'AFSQ — 16 novembre 2021

Depuis près de 75 ans déjà, l'Association forestière du sud du Québec (AFSQ) organise un évènement à l'intention des propriétaires de lots boisés et des professionnels du milieu forestier. Cette année, cette nouvelle formule de type webinaire vous permettra d'échanger et de discuter avec des experts sur le milieu forestier et d'assister virtuellement à deux conférences sur des thématiques de l'heure en foresterie.

Deux conférences :

- La production acéricole et les changements climatiques, par Stéphane Guay, biol.
- Les saines pratiques d'intervention en milieu humide boisé de la forêt privée du Québec, par Guy Larochelle, ing. f.

Pour obtenir de l'information ou vous inscrire : [info@afsq.org](mailto:info@afsq.org), 819 562-3388, [www.afsq.org](http://www.afsq.org).

www.sprfq.qc.ca



**Publié par :** Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec  
**Financement :** Le Fonds d'aménagement forestier  
**Direction :** Vincent Lévesque, ing. f.  
**Responsable de la rédaction :** Caroline Houde, ing. f.  
**Collaboration :** Martin Bélanger, ing. f., Thérèse Julien et Michel Paradis, tech. f.

**Montage :** Michel Greco  
**Impression :** Hebdo Litho  
**Distribution :** Aux propriétaires forestiers de la région de Québec  
**Tirage :** 13 500 exemplaires  
**Dépôt légal :** 3<sup>e</sup> trimestre 1986 (ISSN 1480-0608)  
**Poste-publications :** Convention de la Poste-publications numéro 40032265  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au SPFRQ, 5185, rue Rideau, Québec, QC, G2E 5S2  
Courriel : [sprfq@quebec.upa.qc.ca](mailto:sprfq@quebec.upa.qc.ca)